



Communiqué

Date 23 février 2016
Embargo 23 février 2016, 11 h 30

Douane civile et Corps des gardes-frontière en 2015: moins de recettes mais des records en matière de migrations

La migration ainsi que la criminalité transfrontalière et la contrebande ont à nouveau fortement mobilisé l'Administration fédérale des douanes (AFD) en 2015. Les recettes ont continué à baisser pour s'établir à 21,7 milliards de francs (2014: 23,6 mrd). Le nombre de cas de séjour illégal a atteint un niveau record (31 038), soit plus du double par rapport à l'année précédente. L'activité des passeurs s'est également accrue. La section antifraude douanière a traité plus de 14 000 nouveaux cas de contrebande organisée professionnellement.

Nouveau recul des recettes

Les recettes de la douane civile, qui se sont élevées à 21,7 milliards de francs l'an passé, ont reculé de près de deux milliards, soit de 8 % (2014: 23,6 mrd). Les postes de recettes les plus importants sont la TVA avec 10 milliards de francs (2014: 11,7 mrd), l'impôt sur les huiles minérales avec 4,7 milliards (2014: 4,9 mrd) et l'impôt sur le tabac avec 2,2 milliards (2014: 2,26 mrd). La valeur des marchandises importées en Suisse a elle aussi connu un nouveau recul, s'établissant à 242,6 milliards de francs, alors qu'elle se montait à 252,5 milliards en 2014. La valeur des marchandises exportées, qui s'est élevée à 279,2 milliards de francs en 2015, a également diminué (285,2 mrd en 2014). L'année dernière, la douane suisse a traité quelque 35,5 millions de déclarations de douane, contre 32,8 millions en 2014. Les 21,7 milliards encaissés par l'AFD représentent tout de même environ un tiers des recettes totales de la Confédération.

La lutte contre la contrebande organisée professionnellement demeure un sujet d'actualité. La section antifraude douanière et les bureaux de douane civile ont traité 14 148¹ nouveaux cas

¹ En raison d'un changement de système de saisie des données, aucune donnée comparative n'est disponible par rapport à l'exercice précédent.

l'année dernière. Dans plus de la moitié des cas (7949), il s'agit d'infractions à la loi sur les douanes ainsi qu'à la loi régissant la taxe sur la valeur ajoutée.

Les autres cas sont des infractions à la législation sur le tabac, sur l'alcool ou sur les épizooties ou des infractions à d'autres actes législatifs. La douane civile et le Corps des gardes-frontière (Cgfr) veillent à l'application de plus de 200 lois, ordonnances et accords.

Deux fois plus de cas de séjour illégal, encore plus de passeurs

En 2015, le nombre de cas de séjour illégal a plus que doublé par rapport à l'année précédente (31 038 cas, contre 14 265 en 2014). Cela représente une augmentation d'environ 118 %. Avec 10 873 cas, c'est une nouvelle fois le Tessin qui enregistre les chiffres les plus élevés. Il est suivi par l'est de la Suisse (6979), le nord de la Suisse (régions gardes-frontière I - Bâle et II - Schaffhouse) ainsi que le Valais et le canton de Vaud (région gardes-frontière V - Lausanne), qui ont traité respectivement 6433 et 5367 cas. En 2015, 18 036 personnes ont déposé une demande d'asile auprès du Cgfr, contre 6347 en 2014. L'activité des passeurs s'est également accrue, avec 466 cas découverts, contre 384 en 2014.

Sécurité: armes, biens provenant d'actes délictueux, stupéfiants et circulation

L'année passée, le Cgfr a arrêté 19 942 personnes recherchées, ce qui constitue une progression de 8 % par rapport à 2014 (18 482); 3357 personnes étaient frappées d'une interdiction d'entrée (contre 3566 en 2014) et 6386 autres se trouvaient sous mandat d'arrêt (contre 5771 en 2014). Le Cgfr a en outre retiré du trafic 2243 armes prohibées (2014: 2730). Il est également intervenu dans 478 cas de biens soupçonnés de provenir d'actes délictueux (2014: 542). Des objets soupçonnés de servir à commettre des actes délictueux ont été séquestrés dans 400 cas (2014: 443). Par ailleurs, le Cgfr a mis la main sur 2193 documents falsifiés (contre 1619 en 2014) et 367 documents détenus illégalement (contre 255 en 2014).

Parmi les stupéfiants saisis par le Cgfr et la douane civile en 2015, la quantité de cocaïne a plus que doublé par rapport à l'année précédente, passant de 58 kg à 121 kg. En revanche, les saisies d'héroïne ont baissé de 76 à 14 kg.

Dans le trafic routier des poids lourds, la douane est intervenue à 27 200 reprises (contre 19 000 en 2014) pour des camions qui ne répondaient pas aux normes de sécurité ou pour des chauffeurs qui étaient inaptes à la conduite ou n'avaient pas respecté les temps de repos prescrits.

Contrefaçons d'articles de marque, médicaments illégaux, conservation des espèces et protection des biens culturels

Pendant l'année sous revue, les saisies de contrefaçons d'articles de marque par la douane suisse ont diminué de quelque 39 %. Le nombre de ces contrefaçons a été de 12 458 (2014: 32 317). En ce qui concerne les importations illégales de médicaments, le nombre d'envois séquestrés a baissé de 91 pour s'établir à 1134 (2014: 1225). Les inducteurs de l'érection sont en tête avec 51 % des envois saisis, devant les somnifères et les calmants (15 %) et les produits amincissants (13 %). La douane informe l'Institut suisse des produits thérapeutiques (Swissmedic) lorsqu'elle soupçonne des importations illégales de médicaments; elle s'adresse à la Fondation Antidoping Suisse dans le cas des produits dopants (569 cas en 2015 contre 482 l'année précédente).

Les cas concernant des espèces animales ou végétales protégées nécessitant un rapport à l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), au nombre de 785 l'année précédente, ont légèrement augmenté (882). Le nombre de biens culturels protégés signalés à l'Office fédéral de la culture (OFC) a, quant à lui, enregistré une forte hausse, passant de 106 en 2014 à 214 en 2015 (+ 102 %).

Nouveau directeur général des douanes

A la fin de l'année dernière, le Conseil fédéral a nommé le nouveau directeur de l'AFD en la personne de Christian Bock, qui est actuellement directeur de l'Institut fédéral de métrologie (METAS). Christian Bock succédera à Rudolf Dietrich, qui a pris sa retraite à la fin du mois de novembre après avoir atteint l'âge ordinaire de la retraite. Christian Bock prendra ses fonctions au sein de l'AFD au début d'avril 2016.

Renseignements: Service médias de l'Administration fédérale des douanes
medien@ezv.admin.ch, tél.: +41 58 462 67 43

Sous www.ezv.admin.ch/aktuell, le présent communiqué est complété par le document suivant:

- Dossier de presse 2015
- Vous trouverez des images à l'adresse www.photopress.ch > Administration fédérale des douanes > Conférences de presse > 23.2.2016, Bâle



Documentation de base

Date 23 février 2016

Embargo 11 h 30

Statistiques 2015 de l'Administration fédérale des douanes (AFD)

Recettes (en millions de francs)

	2015	2014
Total des recettes de l'AFD	21 681	23 594
dont taxe sur la valeur ajoutée	10 040	11 712
dont impôt sur les huiles minérales	4715	4970
dont impôt sur le tabac	2198	2257
dont redevance sur le trafic des poids lourds	1457	1493
dont droits de douane à l'importation	1055	1068

Tourisme d'achat

Recettes dans le trafic touristique par route, par chemin de fer et par bateau	42 127 297	38 839 505
Recettes dans le trafic touristique des aéroports	6 194 637	6 311 939
Déclarations en douane dans le trafic touristique par route, par chemin de fer et par bateau	564 766	464 144
Déclarations en douane dans le trafic touristique des aéroports	47 650	56 334

Sécurité

	2015	2014
<u>Tourisme criminel</u>		
Biens soupçonnés de provenir d'actes délictueux	478	542
Objets soupçonnés de servir à commettre des actes délictueux	400	443
<u>Recherche de personnes et d'objets (y compris SIS)</u>		
Nombre de personnes signalées	19 942	18 482
dont personnes sous le coup d'une interdiction d'entrée / d'un refus d'entrée	3357	3566
dont personnes signalées sous mandat d'arrêt	6386	5771
Objets signalés	2184	2111
Véhicules signalés (y compris plaques de contrôle)	2480	2334
<u>Documents falsifiés (nombre)</u>		
Documents falsifiés	2193	1619
Documents détenus illégalement	367	255
<u>Armes (nombre)</u>		
Armes interdites	2243	2730
dont armes à feu	76	114
<u>Stupéfiants</u>		
Haschisch / marijuana (en kg)	744	709
Héroïne (en kg)	14	76
Cocaïne (en kg)	121	58
Khat (en kg)	10 247	1614
Pilules contenant diverses substances psychoactives comme le LSD, l'ecstasy, etc. (nombre)	5842	10 725

Documentation de base

Drogues sur mesure (en kg)	25	27
GBL (en litres)	23	26
Argent vraisemblablement issu du trafic de drogue (en millions de francs)	0,75	1,0

Sécurité dans le trafic lourd

Nombre d'interventions pour des camions qui ne répondaient pas aux normes de sécurité, pour des chauffeurs qui étaient inaptes à la conduite ou n'avaient pas respecté les temps de repos prescrits	27 200	19 000
Valeur maximale mesurée de l'alcoolémie pour un chauffeur conduisant en état d'ébriété	2,29 ‰	1,65 ‰

Migration

	2015	2014
Cas de séjour illégal	31 038	14 265
dont séjour illégal, avec demande d'asile	18 036	6347
Entrées illégales aux frontières extérieures	265	323
Soupçon d'activité de passeur	466	384
Nombre de remises aux autorités étrangères	8309	3990
Renvois (frontière extérieure et frontière intérieure; intérieur du pays)	6456	3589

Engagements internationaux

	2015	2014
<u>FRONTEX</u>		
Total des détachements	48	47
Total des jours d'affectation	1500	1397

Airline Liaison Officers (ALO)

Total des détachements	4	3
Total des jours d'affectation	1161	715

Economie

	2015	2014
<u>Commerce extérieur (en milliards de francs)¹</u>		
Importations	242,6	252,5
Exportations	279,2	285,2
<u>Déclarations en douane dans le trafic des marchandises de commerce</u>		
Nombre de déclarations en douane (importation, exportation, transit)	35 468 907	32 802 697
<u>Piratage de produits</u>		
Envois de contrefaçons d'articles de marque	5998	5326
Contrefaçons d'articles de marque saisies	12 458	32 317
<u>Contrebande dans le trafic touristique / le trafic des marchandises de commerce</u>		
Nombre de cas dans le trafic touristique par route, par chemin de fer et par bateau	26 817	22 730
Nombre de cas dans le trafic touristique des aéroports	8996	9157

¹ A partir de 2015, les chiffres des importations et des exportations comprennent également le commerce d'or. Le chiffre 2014 a été par conséquent corrigé avec effet rétroactif (auparavant 185,7 milliards de francs pour les importations et 218,7 milliards de francs pour les exportations).

Santé

	2015	2014
<u>Médicaments</u>		
Nombre d'envois annoncés à Swissmedic	1134	1225
Principaux médicaments saisis en 2015		
	Inducteurs de l'érection	50,8 %
	Somnifères et calmants	15,3 %
	Produits amincissants	12,7 %
	Autres	21,2 %
Provenance des médicaments saisis en 2015		
	Inde	41,6 %
	Asie (sans l'Inde)	23,3 %
	Europe de l'Ouest	18,3 %
	Europe de l'Est	7,6 %
	Autres	9,2 %
Nombre d'envois annoncés à Antidoping Suisse	569	482
<u>Viande de brousse (en kg)</u>		
Viande de brousse saisie	14,7	150,6

Autres

	2015	2014
<u>Conservation des espèces</u>		
Nombre d'annonces à l'OSAV ² de lots d'animaux et de plantes soumis à la convention de Washington sur la conservation des espèces	822	785
dont animaux et produits animaux	504	475
dont plantes et produits végétaux	318	310
<u>Protection des biens culturels</u>		
Nombre d'envois annoncés à l'OFC ³	214	106

² OSAV: Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

³ OFC: Office fédéral de la culture



23 février 2016

Conférence de presse annuelle de l'Administration fédérale des douanes AFD 2016

Discours d'Hans Peter Hefti, suppléant du directeur général des douanes

Il n'est pas possible d'effectuer des contrôles exhaustifs; l'AFD mise sur des contrôles ciblés et axés sur les risques.

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à la conférence de presse annuelle de l'Administration fédérale des douanes et vous remercie de l'intérêt que vous nous portez. Je m'appelle Hans Peter Hefti et suis le suppléant de M. Christian Bock, qui a été élu directeur général des douanes à la fin de l'année 2015 et qui succède à M. Rudolf Dietrich. M. Bock prendra ses fonctions chez nous le 1^{er} avril.

Depuis longtemps déjà, nous organisons **sciemment** cet événement non pas à Berne, mais dans un poste frontière suisse, car le travail de la douane se passe principalement à la frontière. Si les jalons politiques sont posés à Berne, c'est ici, à la frontière nationale **et** douanière, que nous observons le mieux les effets de ces décisions politiques.

La gare badoise, où nous sommes aujourd'hui réunis, en est l'illustration parfaite. Nous nous trouvons actuellement sur **sol suisse**, dans le bâtiment de la **Deutsche Bahn**, que je remercie chaleureusement pour son hospitalité. Nous sommes néanmoins dans un territoire comportant un secteur douanier suisse et un secteur douanier allemand. Ici, la frontière est floue. Nous intensifions toujours plus notre collaboration transfrontalière avec nos collègues étrangers. C'est ici que se posent concrètement les questions relevant du droit douanier et qui sont essentielles pour la Suisse. Par exemple:

Qu'est-ce que cela signifie...

- ... que la Suisse soit l'un des derniers pays d'Europe centrale et occidentale à posséder une frontière douanière?
- ... que la Suisse fasse partie de l'espace Schengen mais pas de l'union douanière de l'UE?

C'est à ces questions – et à bien d'autres encore – que nous voulons répondre aujourd'hui. Ces questions ne sont certes pas nouvelles, mais elles reviennent sans cesse. En effet, voilà

Discours d'Hans Peter Hefti, suppléant du directeur général des douanes

plus de sept ans que la Suisse fait partie de l'espace Schengen, et la même question revient inlassablement: comment la douane civile et le Corps des gardes-frontière contrôlent-ils? Avec l'augmentation des mouvements migratoires et de marchandises, la question se pose aujourd'hui plus que jamais, non seulement en Suisse, mais aussi dans toute l'Europe. Le rétablissement par plusieurs Etats membres de Schengen des contrôles à la frontière a relancé le débat. Dans notre pays aussi, les discussions à ce sujet vont bon train.

A bien des égards, 2015 aura aussi été une année particulièrement chargée pour l'Administration fédérale des douanes: migration, terrorisme et criminalité ont fortement occupé le Corps des gardes-frontière. A ces thèmes s'ajoute un fléau pour notre économie: la contrebande professionnelle organisée. L'année dernière, la section antifraude douanière a ouvert 14 148 nouvelles enquêtes. Des millions de francs de redevances qui sont soustraits, de l'argent qui manque pour le financement des tâches importantes de l'Etat. La concurrence est elle aussi faussée. Les entreprises qui paient leurs redevances pâtissent de cette situation. Les prix dans les pays voisins sont souvent bien plus bas, et avec le franc fort, les fournisseurs suisses éprouvent des difficultés à rester attractifs. L'apparition sur le marché de marchandises de contrebande donne le coup de grâce aux entreprises honnêtes.

Au vu de ces considérations, c'est à **juste titre** que des contrôles sont réclamés.

Nous en revenons donc aux contrôles. Les deux chambres du Parlement ont largement rejeté les contrôles «systématiques». Laissez-moi ajouter ce qui suit:

1. En Suisse, nous n'avons jamais procédé à des contrôles systématiques, même avant Schengen. En effet, il ne serait pas possible de contrôler systématiquement les près de 750 000 personnes, 350 000 voitures de tourisme et plus de 20 000 camions qui traversent quotidiennement nos 1900 km de frontière sans engendrer des kilomètres d'embouteillage et d'énormes perturbations pour les voyageurs et l'économie. Les seules zones où nous effectuons des contrôles systématiques sont les frontières extérieures de l'espace Schengen. En Suisse, ces zones se trouvent dans les aéroports internationaux. On entend alors par «contrôle systématique» le contrôle de tous les passagers qui entrent en Suisse.
2. La Suisse procède toujours à des contrôles douaniers aux frontières intérieures. Pourquoi? En 2008, le peuple suisse s'est prononcé en faveur de l'adhésion à l'espace Schengen. Nous ne faisons néanmoins **pas** partie de l'union douanière de l'UE, ce qui signifie que nous effectuons toujours des contrôles de marchandises. C'est pour cette raison que nous n'avons pas supprimé les infrastructures douanières ni le personnel douanier à la frontière après l'adhésion à Schengen.

Ces contrôles douaniers jouent un rôle important pour la Suisse: ce sont nos filtres de sécurité. Le nombre d'interceptions n'a pas diminué depuis l'entrée dans l'espace Schengen, bien au contraire. Lors des contrôles douaniers, nous pouvons toujours contrôler les personnes, par exemple pour clarifier la provenance des marchandises, pour notre propre sécurité ou en cas de soupçon policier. Concrètement, cela signifie que si un garde-frontière tombe sur une arme lors d'un contrôle de marchandises, il pourra – ou plutôt devra – également contrôler la personne.

Comment contrôlons-nous? Vous tous ici présents avez déjà reçu comme réponse à cette question «pour des raisons liées à la tactique d'engagement, nous ne pouvons donner aucune indication à ce propos». Ma réponse reste aujourd'hui la même. Je souhaite néanmoins vous exposer notre doctrine d'engagement: les contrôles que nous menons reposent sur des analyses de risques, des signalements concrets ou des indices, mais aussi sur des soupçons. Ces renseignements proviennent non seulement de nos sources internes, mais aussi de nos partenaires nationaux et internationaux ainsi que d'autres sources.

Les contrôles effectués sont aussi ciblés que possible. En d'autres termes, nous contrôlons en fonction des risques, c'est-à-dire **ce qu'il faut contrôler** et **les personnes qu'il faut**

Discours d'Hans Peter Hefti, suppléant du directeur général des douanes

contrôler. Bien entendu, avec plus de personnel, nous pourrions procéder à plus de contrôles et obtenir plus de résultats. Mais nous devons tirer le meilleur parti des ressources disponibles. Le chef du Corps des gardes-frontière vous expliquera plus tard comment nous y parvenons.

Que contrôlons-nous? L'Administration fédérale des douanes doit appliquer plus de 200 lois. Un contrôle douanier est donc bien plus qu'un simple contrôle de marchandises. Prenons un exemple concret: une personne souhaite entrer en Suisse. A quoi le garde-frontière doit-il faire attention?

- Cette personne a-t-elle le droit d'entrer en Suisse?
- Est-elle recherchée par la police? Est-elle sous le coup d'une interdiction d'entrée? Les documents d'identification qu'elle présente sont-ils authentiques et lui appartiennent-ils vraiment?
- A-t-elle en sa possession des biens volés ou des objets suspects qui pourraient servir à des actes délictueux?
- A-t-elle le droit de conduire le véhicule? Celui-ci est-il en état de rouler?

Parallèlement, nous devons répondre aux questions suivantes:

- La personne transporte-t-elle des marchandises soumises à des droits de douane ou à autorisation? Doit-elle payer des redevances, en l'occurrence la TVA ou des droits de douane? (droit douanier et droit relatif à la TVA)
- Les marchandises transportées sont-elles originales? Respectent-elles les droits des marques et d'auteur? (propriété intellectuelle, droit d'auteur)
- La personne transporte-t-elle des drogues, des armes ou d'autres marchandises prohibées? (loi sur les stupéfiants)
- Les marchandises respectent-elles les prescriptions sur les denrées alimentaires? Mot-clé: viande avariée (loi sur les denrées alimentaires)

Vous l'aurez compris, lors d'un contrôle à la douane, il n'est jamais *simplement* question de TVA et de droits de douane. Je pourrais continuer cette liste à l'infini.

Les enjeux sont **bien plus importants**: il en va de la sécurité et de la santé de notre peuple ainsi que de la place économique suisse. Vous trouverez le détail des résultats des contrôles effectués en 2015 dans notre documentation.

Je cède maintenant la parole à Jürg Noth, chef du Corps des gardes-frontière, qui vous présentera le bilan du Cgfr pour 2015.